

RAPPORT D'ACTIVITÉS

OBSERVATOIRE WALLON DU SANS-ABRISME



SOMMAIRE

-
- 01.** L'Observatoire Wallon du Sans-abrisme en 2024

 - 02.** Contexte, convergences et volontés communes

 - 03.** Etat des travaux en 2024

INTRODUCTION

L'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme (OWSA) a le plaisir de vous présenter son rapport d'activités de l'année 2024.

Créé sous l'égide du SPW Intérieur et Action sociale, l'OWSA a entamé ses travaux dès janvier 2023.

Cette initiative a vu le jour grâce à l'impulsion conjointe de la ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Économie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des Femmes, du ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, ainsi que du Ministre-Président.

Après deux années d'activités, ce rapport constitue une opportunité de revenir sur les projets menés, ceux en cours et les initiatives à venir.

Sa structure s'articule autour de trois chapitres :

- Le premier met en lumière la gouvernance de l'OWSA, son rôle dans la lutte contre le sans-abrisme et les missions qui lui sont confiées.
- Le deuxième chapitre pose le cadre en situant l'Observatoire dans son écosystème et en présentant un état des lieux du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi en Wallonie, notamment à travers les dénombrements réalisés.
- Enfin, le troisième chapitre revient sur les projets finalisés ou en cours, en s'appuyant sur des indicateurs clés. Ce rapport se conclut par un aperçu des perspectives et des axes de travail prévus pour 2025.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

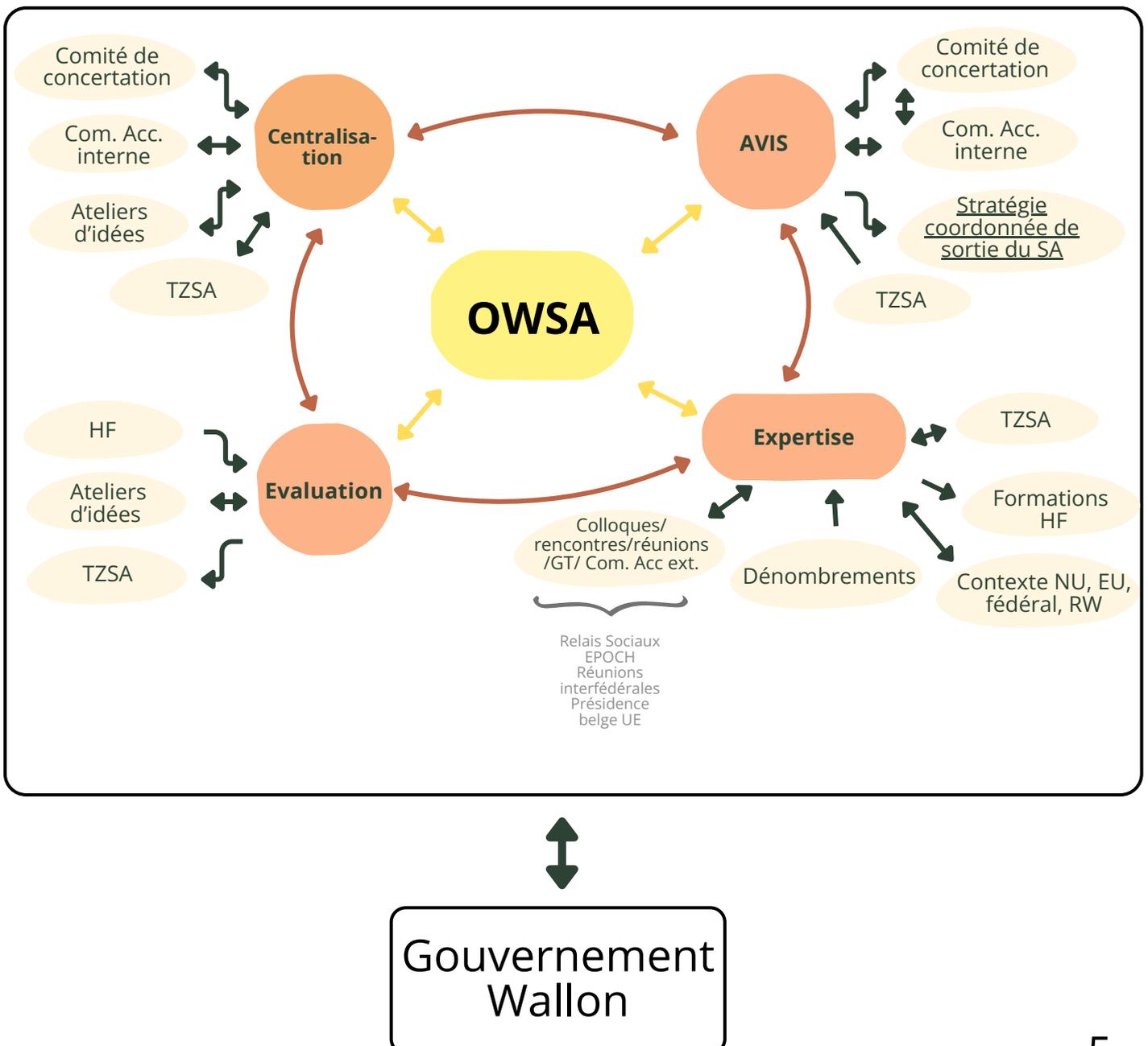


CHAPITRE 1

L'OBSERVATOIRE WALLON DU SANS-ABRISME EN 2024

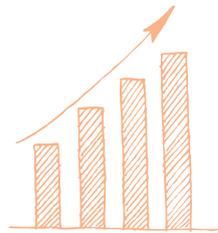
1.1. La gouvernance

Ce schéma positionne globalement l'OWSA dans le paysage de la lutte contre le sans-abrisme et illustre sa dynamique au regard des missions qui lui ont été confiées.



1.2. Les missions de l'Observatoire

Le rôle dédié à l'Observatoire est de définir et coordonner les orientations en matière d'éradication du sans-abrisme.



Centralisation

Doter la Wallonie d'une instance qui réunit les opérateurs de terrain, les experts scientifiques, les experts du vécu, ainsi que les autorités compétentes.

Expertise

Disposer d'une expertise pluridisciplinaire sur la question du sans-abrisme, fondée notamment sur la collecte de données quantitatives et qualitatives.

Evaluation

Evaluer les dispositifs en matière de lutte contre le sans-abrisme, et plus particulièrement celui du « Housing First » [1].

Avis

Elaborer et proposer les orientations à prendre en matière de lutte contre le sans-abrisme.

Pour accomplir ses différentes missions, l'Observatoire bénéficie de l'appui de deux comités: le comité de concertation des acteurs de la lutte contre le sans-abrisme et celui d'accompagnement.

Ces comités vous seront présentés ci-après.

[1] Housing First : dispositif visant le rétablissement par l'outil du logement et de l'accompagnement des personnes les plus éloignées du logement (situation d'errance de plus de deux ans associée à des troubles de santé mentale et/ou d'addictions).

1.3. L'équipe

L'équipe de l'OWSA a connu quelques évolutions depuis 2023. Emeline l'a rejointe à temps plein en novembre, tandis que Sébastien l'a quittée en fin d'année.

Au moment où vous lisez ce rapport, Rosine Herlemont a intégré l'équipe en février 2025, portant ainsi l'effectif de l'OWSA à trois équivalents temps plein.



Isabelle Chauvier

- Cheffe de projets
- 1 ETP



Sébastien Marlot

- Attaché à l'OWSA
- 1 ETP



Emeline Legrain

- Attachée à l'OWSA - référente Housing First
- 1 ETP

Le travail se fait en étroite collaboration avec Kristel Karler, responsable de service de la Direction Action sociale.

Depuis sa création, l'équipe a connu le départ de son chef de projet (Valentin Egon), de Béatrice Villette et enfin de Sébastien Marlot.

1.4. Les partenaires

L'Observatoire a la volonté de s'inscrire dans une dynamique collaborative transversale propice au développement de partenariats garantissant une vision complète des champs qui traversent le sans-abrisme et l'absence de chez-soi.

Ainsi, deux comités ont été créés dès la mise en place de l'OWSA, et de nombreux liens formels et informels ont été tissés avec différents acteurs partageant l'ambition commune de sortie du sans-abrisme.

1.4.1. Le comité de concertation des acteurs de la lutte contre le sans-abrisme

L'OWSA mène ses travaux avec l'appui d'un comité de concertation réunissant les différentes parties prenantes. Ainsi, il associe l'expertise d'une multitude d'acteurs du secteur du sans-abrisme, qu'elle soit expérientielle, scientifique ou institutionnelle.

Ce comité a la possibilité d'émettre des avis sur l'orientation de la politique de lutte contre le sans-abrisme.

L'équipe de l'Observatoire, un représentant du SPW-TLPE (Logement), un représentant de la Société wallonne du Logement (SWL), un représentant de l'AViQ, un représentant de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un représentant du SPP Intégration sociale, un expert universitaire spécialisé dans les questions de désaffiliation sociale, sans-abrisme, travail social, etc., deux représentants du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) dont un expert du vécu, un représentant issu des Relais sociaux, un représentant de la Fédération des CPAS, un représentant de l'Association des Maisons d'accueil (AMA), un représentant de l'Association Régionale des Centres d'Accueil (ARCA), un représentant du Rassemblement des Associations de promotion du logement (RAPeI).

En 2024, un conseiller, spécialiste en questions sociales et lutte contre la pauvreté du Haut Conseil Stratégique (HCS) a pris part à ce comité. Par ailleurs, à leur demande et dans un souci de collaboration accrue entre les différents acteurs, le comité a également accueilli un représentant du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité, et l'exclusion sociale en tant qu'observateur.

1.4.2. Le comité d'accompagnement

Ce comité a pour mission de veiller au bon fonctionnement de l'Observatoire et de le soutenir en s'assurant que son équipe dispose des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Il est également chargé d'approuver le rapport d'activités annuel. En outre, il dispose d'un pouvoir d'initiative lui permettant de demander un avis ou une analyse au Comité de concertation des acteurs de la lutte contre le sans-abrisme. Au vu du renouvellement du Gouvernement wallon, de nouvelles désignations ont eu lieu au sein de ce comité lui apportant ainsi une nouvelle dynamique.

L'équipe de l'Observatoire, un représentant du Cabinet de la Ministre-Présidence, un représentant du Cabinet ministériel ayant l'Action sociale dans ses attributions, un représentant du Cabinet ayant le Logement dans ses attributions, un représentant du Haut Conseil Stratégique, un représentant du SPW Intérieur et Action sociale, un représentant de l'AViQ, un représentant du SPW-TLPE (Logement), un représentant de l'IWEPS.

1.4.3. Des acteurs de tous horizons

Le sans-abrisme est un phénomène complexe qui nécessite une approche holistique. Pour le résoudre et le prévenir, il est essentiel de collaborer avec l'ensemble des acteurs et institutions concernés.

C'est pourquoi l'Observatoire a voulu s'ancrer dans les réalités de terrain en tissant des liens avec les acteurs de première ligne, ceux-là même qui sont en contact direct et permanent avec les personnes en situation de grande vulnérabilité. Ceux-là même qui ont une connaissance approfondie des besoins des personnes en errance et peuvent apporter un soutien crucial dans la recherche de solutions durables.



Par ailleurs, la collaboration avec les institutions traitant de matières étroitement liées au sans-abrisme telles que la santé et le logement est nécessaire si l'on veut pouvoir offrir un accompagnement adapté et centré sur les besoins de la personne. C'est en menant nos réflexions conjointement que des solutions efficaces et durables pourront soutenir l'amélioration des conditions de vie des personnes extrêmement précarisées, et c'est en travaillant ensemble que des initiatives concertées préviendront efficacement le basculement en rue. Par ailleurs, nous pensons que le développement d'une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme doit impliquer chaque acteur, dont les premiers concernés.

CHAPITRE 2

CONTEXTE, CONVERGENCE ET VOLONTÉ COMMUNE

La naissance de l'OWSA s'inscrit dans un contexte élargi, tant au niveau wallon, belge, qu'européen et international.

01. Niveau international

Agenda 2030 des Nations Unies (ODD1 et 11):

- Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



02. Niveau Européen

- Déclaration de Porto et Lisbonne 2021.
- Poursuite d'une plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme (EPOCH).



03. Niveau Fédéral

- Accord du Gouvernement fédéral.
- Accord de coopération concernant le sans-abrisme et l'absence de chez-soi (12 mai 2014 à décision du GW 15/02/2024).



04. Niveau Régional

- Stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté 2025 - 2029.
- Stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme.
- Appel à projets Territoire Zéro Sans-Abrisme.



L'année 2024 est marquée par plusieurs élections dans divers pays européens, influençant ainsi les priorités politiques nationales et européennes. Dans ce contexte, la lutte contre le sans-abrisme demeure un enjeu crucial, nécessitant une continuité des engagements et une adaptation aux nouvelles orientations politiques qui ne priorisent pas toujours la défense des plus vulnérables.

Au niveau européen, la mise en œuvre de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, lancée en 2021, reste un cadre de référence pour les États membres. Cependant, les changements de gouvernements peuvent modifier l'implication des pays dans cette initiative en influençant les budgets alloués aux politiques sociales et au logement. L'Union européenne encourage une approche coordonnée mais son efficacité dépendra de la volonté des gouvernements nationaux à traduire ces engagements en actions concrètes.

En Belgique, la transition gouvernementale de 2024 intervient à un moment clé pour les politiques sociales et du logement. La lutte contre le sans-abrisme, qui relève principalement des compétences régionales, pourrait être impactée par de nouvelles priorités budgétaires et stratégiques. L'OWSA suivra de près l'évolution des politiques publiques, en veillant à ce que la question du sans-abrisme reste au cœur des préoccupations des décideurs.

2.1. Etat des lieux du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi en Wallonie (phénomène et réponses)

2.1.1. L'impact du changement de gouvernement sur la lutte contre le sans-abrisme

Le changement de gouvernement en 2024 marque une nouvelle étape pour la lutte contre le sans-abrisme en Wallonie. Avec l'arrivée de nouvelles orientations politiques et la redéfinition des priorités institutionnelles, l'OWSA reste attentif aux évolutions législatives et aux décisions stratégiques qui pourraient impacter ses missions.

Cette transition est à la fois source de défis et des opportunités. D'une part, elle implique une possible révision des dispositifs existants, du cadre de financement ou des partenariats institutionnels. D'autre part, elle ouvre la porte à une dynamique renouvelée en faveur de politiques publiques ambitieuses, visant à renforcer la prévention, l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de sans-abrisme.

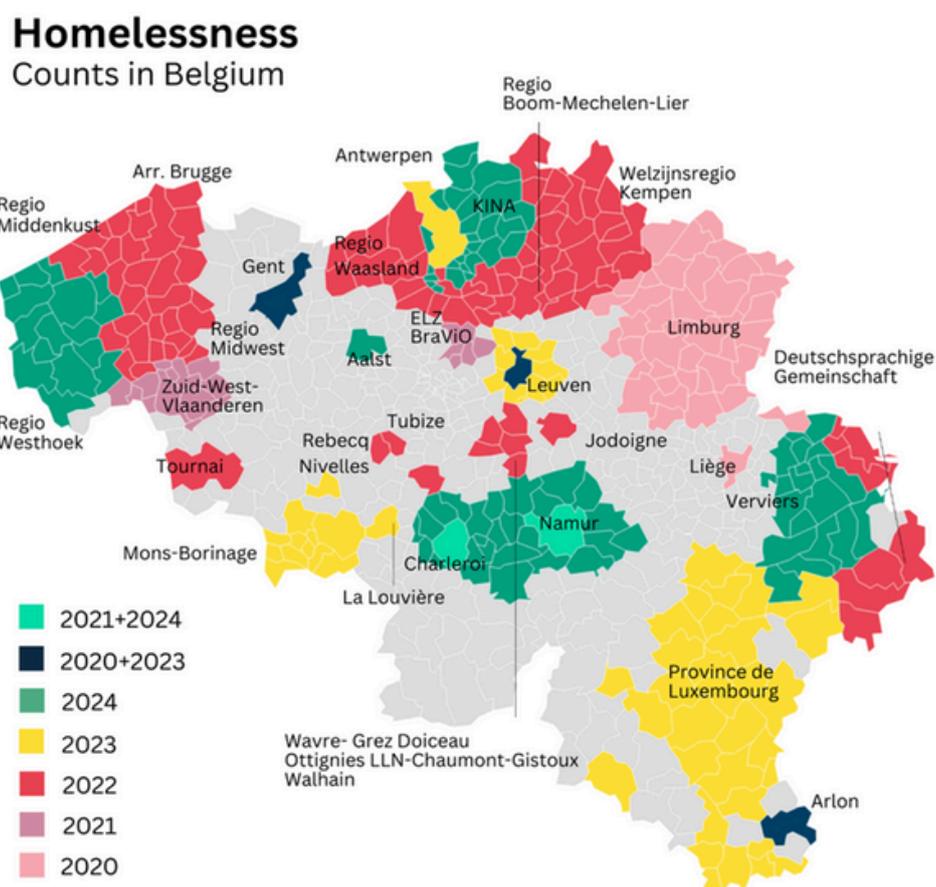
Dans ce contexte, l'OWSA continuera à exercer son rôle d'analyse, de suivi et de sensibilisation, en veillant à fournir des données fiables et des recommandations éclairées afin d'orienter les décisions politiques et d'améliorer la prise en charge des personnes sans abri ou en situation de précarité résidentielle.

2.1.2. Outil indispensable de lutte contre le sans-abrisme: les dénombrements

Pour lutter efficacement contre le sans-abrisme, il est indispensable de disposer de données chiffrées tant au niveau local que global. C'est la raison pour laquelle, la Wallonie finance, depuis 2023, les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.

Les dénombrements sont possibles grâce à la collaboration des autorités locales et à l'implication des organisations et associations œuvrant sur le territoire.

2.1.3. Aperçu des dénombrements organisés sur le territoire belge depuis 2020 (UCL - CIRTES)



2.1.4. Les dénombrements menés en Wallonie en 2024

Cette année, trois territoires ont été dénombrés durant la nuit du 17 au 18 octobre. L'un d'entre eux a été financé par la Wallonie, il s'agit de l'arrondissement de Verviers (19 communes) et deux d'entre eux par l'Europe: l'arrondissement de Namur (15 communes) et celui de Charleroi (12 communes). Ensemble, ils totalisent 5.797 personnes recensées, 4.216 adultes et 1.581 enfants partageant la situation de leurs parents [2].

La méthodologie de ces dénombrements utilise la typologie Ethos light [3] qui est un outil de référence international. Cet instrument opérationnel distingue 6 catégories de situation de sans-abrisme ou d'absence de chez soi, avec comme avantage, l'attention portée au sans-abrisme caché (hébergé chez un tiers, logement non conventionnel,...).



[2] Les résultats décrits sont consultables sur le portail de l'Action sociale <http://actionsociale.wallonie.be>
[3] Outil permettant de classer les situation de vie ou de logement des personnes en situation de sans-abrisme.

Aperçu des résultats de Verviers

1.209 personnes ont été dénombrées,
dont 833 adultes et 376 enfants.
63.9% sont des hommes et 36.1% sont des femmes.

Toutes les catégories Ethos light (Cf. annexe 1) sont représentées, cependant on note une proportion importante de personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers (42.5%) ainsi que dans des foyers d'hébergement tels que des logements de transits ou encore des maison d'accueil (24.2%).



Aperçu des résultats de Namur

2.073 personnes ont été dénombrées,
dont 1.479 adultes et 594 enfants.
64,1% sont des hommes et 35.6% sont des femmes.

Toutes les catégories Ethos light sont représentées avec, de nouveau, une proportion importante de personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers (35.6%) ainsi que dans des foyers d'hébergement tels que des logements de transits ou encore des maison d'accueil (17.6%).

Aperçu des résultats de Charleroi

2.515 personnes ont été dénombrées,
dont 1.905 adultes et 611 enfants.
66.2% sont des hommes et 33.5% sont des femmes.

Toutes les catégories Ethos light sont représentées avec, de nouveau, une proportion importante de personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers (33.7%) et pour ce territoire, des personnes vivant dans un logement non conventionnel (17.1%).



2.1.5 Les tendances

Sur l'ensemble des territoires, nous pouvons observer qu'une majorité des situations de mal logement est représentée par la catégorie 6 de la grille Ethos, c'est à dire l'hébergement chez des amis, de la famille ou des tiers (37.3%). En termes de genre, les femmes sont plus souvent représentées dans des situations de mal logement reprises dans la catégorie 3 "Foyer d'hébergement" (52.6%) . En ce qui concerne les hommes, le dénombrement démontre une forte représentation du genre masculin dans l'espace public (83.6%).

Parmi toutes personnes dénombrées , nous retrouvons une moyenne de 64.7% d'hommes pour 35% de femmes. Ce chiffre reflète une réalité genrée déjà bien connue dans l'analyse du phénomène du sans-abrisme tant national qu'international.

En ce qui concerne l'âge, le public se situe majoritairement entre 30 et 39 ans (26.8%), bien que les jeunes adultes entre 18 et 25 ans soient également représentés à raison de 17.8%. Lors des dénombrements de 2023, cette tranche d'âge était représentée à raison de 20% soit près de 3% de plus.



Instabilité de logement

Nationalité

Santé mentale

Accès aux droits

La majorité (25%) vivent une situation d'instabilité de logement depuis moins d'un an. Nous observons également un taux important de situation de menaces d'expulsion à Charleroi (10%).

Nous retrouvons une forte proportion de personnes sans titre de séjour sur le territoire de Charleroi (50.1%). Contrairement à Namur (22.2%) et Verviers (14.8%).

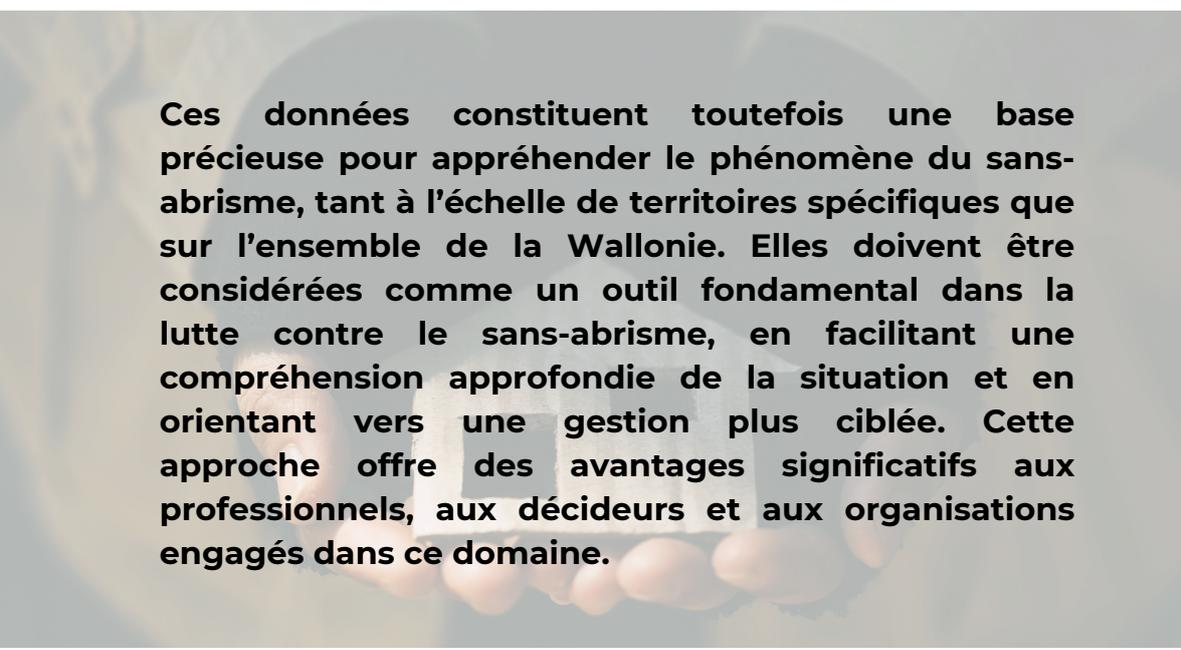
Plus d'une personne sur cinq souffrirait de troubles de santé mentale et 12.9% disent avoir un passé en institution psychiatrique.

Plus de 18% des personnes dénombrées n'ont accès à aucun revenu.

Les dénombrements nous permettent également d'apporter un éclairage sur le passé institutionnel du public observé. Ainsi nous pouvons relever que:

- 16.4% ont un vécu en institution carcérale avec une prévalence sur le territoire de Charleroi (21%) ;
- 12.9% a un vécu en institution psychiatrique.

Il est néanmoins essentiel d'interpréter ces chiffres avec prudence, étant donné un taux de non-réponse avoisinant les 35 %.



Ces données constituent toutefois une base précieuse pour appréhender le phénomène du sans-abrisme, tant à l'échelle de territoires spécifiques que sur l'ensemble de la Wallonie. Elles doivent être considérées comme un outil fondamental dans la lutte contre le sans-abrisme, en facilitant une compréhension approfondie de la situation et en orientant vers une gestion plus ciblée. Cette approche offre des avantages significatifs aux professionnels, aux décideurs et aux organisations engagés dans ce domaine.

Nous disposons désormais d'une vision plus claire du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Avant de mettre en place des actions visant à réduire ou à éradiquer ce phénomène, il est crucial de s'accorder sur la manière dont cette diminution sera mesurée et observée.

L'analyse des données met en évidence une similitude des profils en termes de genre et d'âge sur les trois territoires étudiés. Il est également pertinent de noter qu'une grande partie des personnes concernées peut encore éviter une arrivée en rue. En effet, une proportion importante se trouve hébergée chez un tiers, en foyer d'accueil ou sous la menace d'une expulsion, et présente une expérience de mal-logement de moins d'un an.

Ces premiers éléments d'analyse permettent d'établir des liens avec la stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme qui met l'accent sur la prévention des parcours menant à la rue mais aussi un ensemble de projets innovants pensés pour endiguer le flux des arrivées en rue.

CHAPITRE 3

LES TRAVAUX ET ÉVÉNEMENTS DE L'OWSA

3.1. Etat des lieux des travaux en 2024

Les travaux menés par l'OWSA s'inscrivent pleinement dans l'objectif de sortie du sans-abrisme et nourrissent la réflexion dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie coordonnée de sortie durable. Cette stratégie vise à évoluer d'une approche essentiellement curative — axée sur la prise en charge des besoins élémentaires des personnes déjà en situation de sans-abrisme de rue — vers une approche préventive, permettant d'éviter que les personnes à risque ne basculent dans le sans-abrisme. Dans cette perspective, l'Observatoire adopte une approche centrée sur la personne, tout en l'inscrivant dans son environnement afin d'intégrer les multiples facteurs influençant son parcours.

Ce chapitre mettra en lumière les travaux finalisés en 2024 et toujours en cours, en s'appuyant sur les indicateurs définis dans notre rapport d'activités 2023. Il reviendra également sur les différents événements auxquels l'Observatoire a pris part, qu'il s'agisse d'initiatives organisées par nos soins, d'interventions en tant qu'experts reconnus dans notre domaine ou encore de participations à des rencontres stratégiques en tant qu'invités.

3.1.1. Quelles suites aux travaux de l'OWSA ?

- Coordination, suivi et évaluation des dispositifs Housing First / Housing Led. L'évaluation prendra en compte le point de vue des bénéficiaires et des travailleurs, voire des partenaires en plus de la partie quantitative.
 - **Indicateur:** Pourcentage des dispositifs Housing First / Housing Led existant qui auront fait l'objet d'une évaluation intégrant les perspectives des bénéficiaires, des travailleurs et des partenaires, en plus des mesures quantitatives, dans le processus de coordination, de suivi et d'évaluation.



- **Evaluation** : 100% des dispositifs Housing First / Housing Led ont fait l'objet d'une évaluation intégrant les perspectives des bénéficiaires, des travailleurs et des partenaires, en plus des mesures quantitatives, dans le processus de coordination, de suivi et d'évaluation. **Ce travail à d'ailleurs permis la production d'un état des lieux sur le Housing First Wallon après 10 ans d'exercice.**
- Renforcement de la collaboration avec le Housing First Lab, notamment en matière de formation « trajet de base » pour les nouveaux collaborateurs et d'harmonisation de la récolte des données.
 - **Indicateur:** Nombre de nouveaux collaborateurs formés (%) à la formation 'trajet de base', ainsi que le degré d'harmonisation atteint dans la collecte de données entre l'OWSA et le Housing First Lab (% d'items récoltés en commun).
- **Evaluation:** La session de 2024 a permis de former 15 travailleurs Housing First, soit près de 15% d'entre eux. Cette formation prends de plus en plus d'ampleur et des demandes externes sont également reçues. Une réflexion quant à la réalisation d'un webinaire est en cours. En ce qui concerne la collecte des données, la Région de Bruxelles Capitale a retenu 60% des items du modèle wallon.
- Accompagnement, suivi et évaluation des plans d'actions sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Territoires Zéro Sans-Abrisme ».
 - **Indicateur:** Pourcentage de plans d'actions sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 'Territoires Zéro Sans-Abrisme' qui ont bénéficié d'un accompagnement complet, d'un suivi régulier et d'une évaluation systématique, mesuré par le nombre de plans d'actions pour lesquels des rapports d'accompagnement, des suivis périodiques et des évaluations finales ont été réalisés.
 - **Évaluation** : 100% des plans d'actions sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 'Territoires Zéro Sans-Abrisme' ont bénéficié d'un accompagnement complet, d'un suivi régulier et d'une évaluation systématique, mesurée par le nombre de plans d'actions pour lesquels des rapports d'accompagnement, des suivis périodiques et des évaluations finales ont été réalisés. **Ce travail à d'ailleurs permis les prémices d'un rapport d'évaluation à mi-parcours qui sera présenté au deuxième trimestre 2025.**



- Publication d'un accord-cadre de services relatif à la poursuite des dénombrements des personnes sans-abri et en absence de chez-soi pour les années 2024, 2025 et 2026. Suivi de l'organisation des recensements au niveau local. Communication des résultats.
 - **Indicateur:** Nombre de territoires locaux ayant organisé les dénombrements des personnes sans-abri conformément aux directives de l'accord-cadre pour les années 2024, 2025 et 2026, ainsi que la mesure de l'efficacité de la communication des résultats des recensements au niveau local, évaluée par le degré de diffusion des données et l'impact perçu sur les politiques et les actions en faveur des personnes n'ayant pas accès au logement.
 - **Evaluation:** trois territoires wallons ont organisé les dénombrements des personnes sans-abri conformément aux directives de l'accord-cadre pour les années 2024, 2025 et 2026. Il s'agit des arrondissements de Verviers sur un financement wallon et Charleroi et Namur sur un financement européen. La diffusion des résultats, la conférence de presse ainsi qu'un webinaire d'analyse des chiffres, auront lieu en avril 2025. Nous pourrions donc évaluer le nombre de participants à ce webinaire et la portée de la communication lors de notre rapport d'activités de 2025.
- Rédaction des premières lignes d'une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme ;
 - **Indicateur:** Niveau de clarté et de cohérence du document, évalué par le comité d'accompagnement de l'OWSA. Méthode d'évaluation : Utilisation d'une grille d'évaluation avec des critères tels que la clarté des objectifs, la cohérence des propositions et la pertinence des arguments.
 - **Evaluation:** cet indicateur s'est vu retardé par la formation du nouveau Gouvernement wallon qui a nécessité des ajustements tant dans l'organisation du comité d'accompagnement de l'OWSA qu'au niveau des attentes portées par le nouveau ministre en charge des solidarités. La présentation de la note vers une sortie du sans-abrisme devrait avoir lieu au deuxième trimestre 2025.



- Evaluer pour objectiver : de façon concertée et avec les parties prenantes (la Région, les institutions, associations et bénéficiaires). L'évaluation peut porter sur différents axes, comme celui de l'adéquation entre l'offre et les besoins. Par exemple : le nombre de places d'urgence offertes est-il suffisant dès lors que les dénombrements font apparaître un nombre de personnes vivant dans l'espace public la nuit de ce dénombrement ? Concernant l'axe « bénéficiaires », l'évaluation peut s'attacher à mesurer les dimensions « capacitantes » de l'accompagnement auprès de ces derniers et le comparer au point de vue des travailleurs de terrain, etc.

- **Indicateur** : pourcentage de recommandations émises par l'OWSA lors des évaluations concertées, concernant l'adéquation entre l'offre et les besoins, en se basant sur des critères tels que le nombre de places d'urgence par rapport au nombre de personnes vivant dans l'espace public la nuit, ainsi que la comparaison des perspectives des bénéficiaires et des travailleurs de terrain sur les dimensions 'capitantes' de l'accompagnement.
- **Evaluation** : ce travail n'a pas pu être mené par l'OWSA en 2024, cependant, celui-ci restant central, la réflexion sera poursuivie en 2025.

- Renforcement de la collaboration avec les entités fédérées et proposition d'intensifier la concertation dans la gestion et le choix des objectifs et actions à entreprendre en vue d'établir un programme coordonné, en s'appuyant notamment sur l'accord de coopération et un groupe de travail permanent, et ce dans un souci de bonne gouvernance. Des thématiques comme la prévention du basculement en rue dans le cadre des expulsions judiciaires et des sorties d'institutions pourraient faire l'objet de ce programme coordonné.

- **Indicateur** : Nombre de réunions organisées avec les entités fédérées pour discuter et sélectionner conjointement les objectifs et actions à inclure dans la stratégie coordonnée, ainsi que la mesure de l'efficacité de la collaboration et de la concertation, évaluée par le degré d'adhésion aux décisions prises, la mise en œuvre des actions convenues, et le respect des principes de bonne gouvernance, tels que la transparence et la responsabilité.

- **Evaluation** : l'OWSA a participé à neuf réunions organisées avec les entités fédérées afin d'échanger sur les méthodologies de récoltes de données, des dénombrements ainsi que pour ajuster les pratiques en termes de stratégie de sortie du sans-abrisme. Au vu des différents changements de Gouvernement, l'accord de coopération a été mis en stand-by et des travaux doivent se poursuivre.
- Rendre visible l'OWSA auprès de toutes les parties prenantes et renforcer les aspects communicationnels.
 - **Indicateur** : Indice de visibilité de l'OWSA auprès de toutes les parties prenantes, mesuré par une évaluation périodique de la reconnaissance de l'OWSA, de sa mission et de ses activités par les différentes parties prenantes, ainsi que le niveau de satisfaction des parties prenantes concernant les efforts de communication déployés par l'OWSA.
 - **Evaluation** : Le travail sur la communication et la visibilité de l'OWSA étant toujours en cours, l'évaluation sur la reconnaissance de l'OWSA et ses efforts de communication n'a pas été mené. Cependant, des supports de communications sont en voie d'être créés tel que des cartes de visite, une note d'impact sur le Housing First depuis sa création il y a plus de 10 ans ou encore un support explicatif de l'OWSA. En sus, un onglet sur le portail du SPW a également été créé afin de faire un focus sur les travaux de l'OWSA.

3.2. Les événements de l'OWSA

En 2024, l'Observatoire a poursuivi ses travaux en consolidant et élargissant son expertise sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi. La diversité des profils en situation de grande précarité et la complexité des spécificités rencontrées nécessitent d'aller au-delà de la seule question du manque de logements accessibles. Ainsi, des secteurs indirectement impliqués dans la lutte contre le sans-abrisme ont été explorés par l'OWSA tant sur notre territoire wallon qu'au-delà de nos frontières.

Cette diversité de partenaires représente à la fois un défi et une opportunité. L'instauration d'un cadre d'action commun constitue un levier essentiel pour garantir une synergie efficace, à condition que chaque acteur s'engage à collaborer, à partager ses intentions et à réfléchir collectivement aux solutions à apporter.

Le travail en réseau et les partenariats permettent ainsi de renforcer la cohérence des actions mises en place, c'est pourquoi il est essentiel que l'OWSA soit à la fois à la manœuvre d'événements fédérateur et impulsor de dynamiques, source d'expertise lors d'interventions extérieures ainsi que référent reconnu dans des échanges stratégiques. Un listing exhaustif de l'ensemble de ses participations est proposés en annexe 4 du présent rapport.

3.2.1. L'OWSA, un acteur mobilisateur et fédérateur

L'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme joue un rôle clé dans la coordination et l'animation des initiatives en matière de lutte contre le sans-abrisme. Il organise régulièrement des comités d'accompagnement et des réunions de concertation, notamment pour les dispositifs Housing First et l'appel à projets « Territoires Zéro Sans-Abrisme » ou encore des visites d'étude. Ces rencontres permettent d'échanger sur les pratiques, de renforcer les liens entre les acteurs de terrain et de formuler des recommandations stratégiques. L'OWSA assure également un suivi des dispositifs existants à travers des visites de terrain et des séances d'intervision, en collaboration avec des partenaires comme le Housing First Lab ou encore le SPP IS.

3.2.2. L'OWSA : une expertise au service du débat

L'OWSA intervient régulièrement dans divers cadres pour partager son expertise. Il prend part à des conférences, des comités de suivi et des groupes de réflexion sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi, le logement, les politiques d'hébergement ou encore la santé et le monde judiciaire. Son rôle de coordinateur des dénombrements du sans-abrisme lui permet d'apporter un éclairage essentiel lors de rencontres avec des acteurs institutionnels, académiques et sociaux. Il participe également à des projets de recherche et à des échanges internationaux, notamment avec l'OCDE et la Commission européenne.

3.2.3. L'OWSA : un partenaire reconnu et sollicité

Acteur incontournable des politiques sociales en Wallonie et au-delà., l'OWSA contribue à des discussions interministérielles, collabore avec des organisations fédérales et européennes et prend part à des événements majeurs sur le logement et la lutte contre la pauvreté. Son implication dans des plateformes comme celle du Housing First Belgium et des colloques spécialisés témoigne de son rôle central dans la réflexion et l'action en faveur des personnes en situation de sans-abrisme et de mal logement.

3.3 Les travaux en cours

Note vers une stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme

Rédigée en 2024, cette note est actuellement en relecture par le cabinet du Ministre en charge des solidarités afin de favoriser sa transversalité avec les autres stratégies en cours relatives à (1) la lutte contre la pauvreté et (2) les familles monoparentales.

En ce qui concerne les recommandations et mesures opérationnelles, un travail préparatoire a été établi sur la base de rencontres, comités d'accompagnement, expérimentations des "Territoires zéro sans-abrisme", lectures de recommandations ou encore de mémorandum.

Un second temps sera dédié à la confrontation de ce travail avec les opérateurs de terrain et les personnes les plus concernées par la question afin de développer des mesures opérationnelles, praticables sur le terrain, en lien avec les besoins réels et pouvant être mise en pratique avec un impact direct sur le public cible.

Indicateurs:

- Processus et adoption de la note stratégique: validation et intégration de la note dans les stratégies en cours ;
- Engagements des parties prenantes: nombre de consultations réalisées avec les opérateurs de terrain et les personnes concernées, taux de participation aux ateliers d'idées ;
- Opérationnalisation des recommandations : nombre de mesures validées à l'issue de la phase de discussion avec les acteurs de terrain,
- Impacts sur le public cible: nombre de bénéficiaires impactés par les nouvelles mesures mises en œuvre, amélioration perçue : pourcentage des bénéficiaires constatant un impact positif des mesures sur leur situation de vie (via enquêtes ou retours terrain), évolution des situations : réduction du taux de sans-abrisme dans les territoires concernés grâce aux dénombrements.
- Suivi et ajustement: nombre de revues et adaptations de la note en fonction des retours terrain, feedback des acteurs : niveau de satisfaction des opérateurs de terrain quant à la mise en œuvre des mesures.



Les dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

Poursuite de l'état des lieux du phénomène du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi par les dénombrements (la Wallonie finance depuis 2023 ces dénombrements) afin de garantir la continuité méthodologique en vue d'assurer la comparabilité des résultats tant au niveau régional que national. Dans ce cadre, l'OWSA participe aux réunions de coordination locales, aux réunions de lancement et assure, avec le CIRTES, l'organisation des communications s'y afférant ainsi que l'utilisation de cet outil pour viser la fin du sans-abrisme.

Indicateurs:

- Fiabilité et continuité méthodologique: nombre de dénombrements réalisés depuis le début du financement en 2023, respect de la méthodologie convenue : pourcentage des dénombrements respectant les standards méthodologiques définis.
- Participation et coordination : nombre de réunions de coordination locales auxquelles l'OWSA a participé, nombre de réunions de lancement organisées avec les acteurs concernés, taux de participation des acteurs locaux aux réunions et aux campagnes de dénombrement et nombre de comités d'accompagnement menés par l'OWSA au regard de ce qui est prévu dans l'accord cadre (au minimum deux durant la durée du processus).

Appel à projets "Territoires zéro sans-abrisme"

Suivi et analyse des expériences pilotes « Territoires Zéro Sans-Abrisme » : par le biais d'un appel à projets, 10 territoires mettent en œuvre des expériences pilotes visant à diminuer la prévalence du sans-abrisme. L'Observatoire a assuré les différentes étapes de la mise en œuvre et de suivi de ce projet: rédaction de l'appel à projets, réunions « kick off », mise en place et organisations de comités d'accompagnement à raison d'une fois par an, récoltes et analyse de données.

En 2024, le comité d'accompagnement s'est réuni les 13 et 20 mars afin d'échanger avec les porteurs de projets, parfois accompagnés de leurs partenaires au sein des consortiums. Ces rencontres offrent une double opportunité : d'une part, elles permettent de mieux connaître les parties prenantes et d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les défis rencontrés ; d'autre part, elles contribuent à enrichir le rapport d'évaluation en cours.

Indicateurs:

- Coordination du projet: nombre d'étapes du projet réalisées (rédaction de l'appel à projets, réunions de lancement, mise en place des comités d'accompagnement, etc.) et taux de participation des territoires aux comités d'accompagnement annuels.
- Fonctionnement des comités d'accompagnement: nombre de réunions organisées (objectif : 1 par an, + réunions exceptionnelles), taux de participation des porteurs de projets et de leurs partenaires aux réunions.
- Suivi et analyse des données: qualité et complétude des données (pourcentage de territoires fournissant des données exploitables), évolution du nombre de personnes n'étant plus en situation de sans-abrisme, mesure de l'impact des actions mises en place (ex. : accès au logement, accompagnement social, etc.) par la rédaction d'un rapport à mi-parcours.
- Évaluation et capitalisation des résultats: production d'un rapport d'évaluation intégrant les analyses des comités d'accompagnement, les rapports d'activités ainsi que les récoltes de données, niveau d'intégration des résultats dans les politiques régionales (pourcentage des recommandations reprises par les autorités).

La coordination régionale des dispositifs Housing

First

Poursuite du pilotage, du suivi ainsi que de l'évaluation des dispositifs Housing First mais également assurer la continuité des formations à destination des travailleurs de terrain et alimenter la réflexion quant à la création d'un webinaire à destination d'autres publics (médecin, avocats, citoyens...).

Poursuite de la réflexion avec les entités fédérées sur l'harmonisation de la récolte de données. il s'agit ici d'un enjeu d'ancrage de la méthodologie Housing First.

En 2025, l'OWSA s'engage également à rédiger un avis de révision du CWASS et du CRWASS afin de revoir le cadre de fonctionnement des dispositifs Housing First, de développer sa compréhension et de garantir des pratiques en lien avec la philosophie initiale.

Indicateurs:

- Pilotage, suivi et évaluation des dispositifs Housing First: nombre de dispositifs Housing First suivis et évalués en 2025 (%), nombre de données collectées et analysées pour le suivi des dispositifs, qualité et complétude des données (% de territoires fournissant des données exploitables).
- Révision du CWASS et du CRWASS: avancement de la rédaction de l'avis : étape atteinte (recherche, rédaction, finalisation), nombre de consultations menées avec les acteurs concernés, nombre de propositions intégrées dans la révision des cadres législatifs, taux de mise en conformité des pratiques Housing First avec la philosophie initiale après la révision.
- Harmonisation de la récolte de données avec les entités fédérées: nombre de réunions tenues avec les entités fédérées sur la question, nombre de documents de référence produits pour cadrer l'harmonisation, taux d'adoption d'une méthodologie commune entre les entités fédérées au regard de la proposition de l'OWSA.
- Formation des travailleurs de terrain et développement d'un webinaire: nombre de formations organisées pour les travailleurs sociaux (au minimum 1 session par an), nombre de participants aux formations et taux de satisfaction, nombre de nouveaux publics ciblés (médecins, avocats, citoyens...), avancement du webinaire : étape atteinte (conception, enregistrement, diffusion), taux de participation au webinaire une fois mis en ligne.



CONCLUSION



Le sans-abrisme et l'absence de chez-soi constituent une problématique majeure dont la résolution revêt un intérêt général pour notre société en matière de cohésion et d'action sociale, de santé, de bien-être, d'affiliation et de démocratie. Toutefois, bien qu'il puisse être perçu comme une réalité collective, le sans-abrisme doit être appréhendé à travers le prisme des individualités, chaque personne ayant des besoins et spécificités propres, en lien avec son parcours.

Les ambitions du Gouvernement wallon en matière de lutte contre le sans-abrisme sont conséquentes et nécessitent la poursuite des travaux entamés par l'Observatoire wallon du Sans-Abrisme.

L'OWSA, durant sa deuxième année de fonctionnement, a poursuivi ses missions notamment en matière de coordination et d'évaluation des dispositifs Housing First. La poursuite des actions de dénombrement en Wallonie est également assurée pour trois ans, en collaboration avec les autres entités fédérées, tout en préservant la méthodologie établie depuis leur origine.

Par ailleurs, le rôle de pilotage, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation des expériences pilotes dites "Territoires zéro sans-abrisme" participe à nourrir la réflexion et offre déjà des solutions concrètes pour tendre vers une réduction à zéro du nombre de personnes sans-abris, en s'appuyant sur une offre diversifiée de logement, une stratégie d'accompagnement personnalisé des publics vulnérables et une réinsertion sociale durable.

La conclusion de ce rapport d'activités 2024 n'en n'est donc pas une, mais elle présage de la suite.

Il est indispensable d'intensifier la mobilisation des différents niveaux de pouvoir et des secteurs impliqués (logement, santé physique et mentale, assuétudes, etc.), en inscrivant cette dynamique dans une approche plus large et intégrée. Pour ce faire, l'Observatoire doit bénéficier d'un soutien renforcé de l'ensemble des composantes du Gouvernement afin d'accompagner cette transformation systémique et d'inspirer tant les autorités administratives que les organisations de terrain.

Ces quelques pages illustrent la complexité du phénomène du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi en Wallonie, ainsi que l'ensemble des actions déjà entreprises par l'OWSA. Ce travail ne constitue qu'une étape dans l'analyse, la réflexion et les propositions menant à l'opérationnalisation d'une stratégie globale et coordonnée de sortie du sans-abrisme. Nous disposons aujourd'hui de données essentielles qu'il est impératif de continuer à enrichir, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, afin d'alimenter au mieux les politiques publiques et les actions de terrain.

L'équipe de l'Observatoire



ANNEXES

1

Typologie ETHOS light, en synthèse.

2

Extraits des résultats de l'évaluation de la mission de coordination de l'OWSA des dispositifs Housing First par les coordinateurs de ces dispositifs.

3

Programme d'intervision à destination des coordinateurs HF Wallons.

4

Les événements de l'OWSA - listing détaillé.

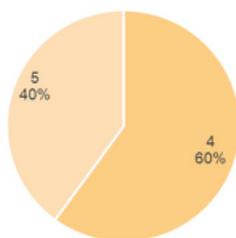
Annexe 1 : Typologie ETHOS light, en synthèse.

	Catégories opérationnelles	Définitions
1	Personnes vivant à la rue	Qui vit à la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme habitation
2	Personnes en hébergement d'urgence	Personnes sans lieu de résidence habituel qui utilisent des abri de nuit ou à bas seuil
3	Personnes en foyer d'hébergement pour personne sans domicile	Durée de séjour inférieur à 1 an
4	Personne en institution	Pas de logement à la sortie. Reste plus longtemps que prévu par manque de logement à la date prévue de sortie
5	Personne en logement non conventionnel par manque de logement	Logement utilisé par manque de logement sans être le lieu de résidence habituel
6	Personnes vivant provisoirement dans un logement conventionnel avec des amis ou de la famille (par manque de logement)	Logement utilisé par manque de logement sans être le lieu de résidence habituel
7	Personnes en logement avec menace d'expulsion	Personnes qui doivent quitter leur logement dans le mois suivant le jour du dénombrement



Annexe 2 : Extraits des résultats de l'évaluation de la mission de coordination de l'OWSA des dispositifs Housing First par les coordinateurs de ces dispositifs

Sur une échelle de 0 à 5, dans quelle mesure la mission de coordination répond-elle aux besoins des dispositifs locaux Housing First ?



Avez-vous bénéficié de formations, ateliers ou échanges organisés par l'OWSA ? Si oui, comment les évalueriez-vous en termes de pertinence et de qualité ?

5 réponses

Oui :
 - les interventions entre coordinateurs HF. Très pertinent de se retrouver en dehors des réunions plus "officielles".
 - les réunions coordis HF : très pertinent d'avoir l'information de manière collective. Attention, il faut garder également les objectifs premiers des réunions coordis (situations de terrain, profil de fonction coordi, etc)

L'état des lieux réalisé est précis et complet, il reflète la réalité wallonne sans prise de parti. Il met en avant des éléments quantitatifs et qualitatifs. Les recommandations élaborées sont pertinentes. Je suis assez satisfaite de ce rapport.

oui, et cela est pertinent et de qualité

Oui, elles correspondent tout à fait aux attentes que nous pouvons avoir en termes de contenu et de partage entre les travailleurs

Oui et tout à fait pertinents. Se savoir soutenu, aidé, orienté est un plus pour mener à bien nos missions

Quels seraient vos suggestions pour améliorer la collaboration entre la coordination régionale et les acteurs locaux ?

4 réponses

Je pense qu'on pourrait améliorer la transparence des actions de l'OWSA. De même, ces actions pourraient être élaborées directement au départ des besoins des équipes. C'est déjà le cas, je pense que cela pourrait être amélioré.

des rencontres sur le terrain plus régulière, un dispositif peut évoluer régulièrement

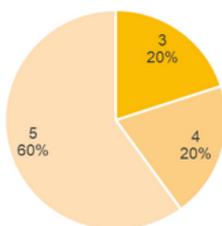
Un groupe WhatsApp

Pas de suggestion spécifiques, juste maintenir le lien et le soutien du terrain parfois mis à rude épreuve.

Sur une échelle de 0 à 5, dans quelle mesure la mission de coordination a-t-elle contribué à renforcer vos pratiques et vos résultats au sein de votre dispositif Housing First ?



Comment évaluez-vous la communication entre l'OWSA et les dispositifs locaux ?



Quels résultats concrets attribuez-vous directement au soutien de l'OWSA ?

5 réponses

- logiciel de récoltes de données (en cours pour Verviers)
 - accès aux formations, visites d'autres HF
 - analyse des statistiques (rapport HF 2024)

Plusieurs personnes de l'équipe HF ont pu suivre la formation sur les principes HF. Dans un futur proche, l'équipe pourra bénéficier des recherches quant aux logiciels et améliorer les statistiques liées au projet.

la recherche de facilité le travail par des interdisciplinaires, des logiciels, ...

Des formations adéquates,
 La facilitation du partage d'informations entre les différents dispositifs,
 La facilitation de la réflexion en interne des dispositifs grâce à l'expérience et la position "méta" des membres de l'OWSA,
 Une présence rassurante qui permet un climat un peu plus serein sur le terrain

La note sur le HF en Wallonie, les réunions de coordination, la formation pour les coordinateurs, la formation pour les agents de terrain



Annexe 3 : Programme d'intervision à destination des coordinateurs HF Wallons.

PROGRAMME INTERVISION

Coordinateur Housing First

Offre

MODULE DE 3 SÉANCES

Le Housing First Lab et l'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme s'unissent pour proposer un moment de formation et de réflexion sur leur posture et leur rôle, accompagné par des experts de qualité.

26 NOVEMBRE

9h-16h

MIEUX SE CONNAITRE EN TANT QUE MANAGER

- Découvrir son profil de personnalité (Ennéagramme) pour mieux respecter ses limites et répondre aux besoins de ses collaborateurs.
- Explorer son profil de manager et son tempérament (MBTI) pour améliorer sa posture et la gestion de son équipe.
- Réfléchir collectivement à ce qui motive une équipe (Ennéagramme) et favoriser son engagement dans les projets.
- Développer le bien-être au travail et valoriser chacun grâce aux valeurs de Schwartz.

Animé par Alma.CN - Cécile Nobels

17 DÉCEMBRE

9h-16h

LES LIMITES DU TRAVAIL SOCIAL

- Rappeler les repères déontologiques et le secret professionnel dans ses différents contours.
- Interroger les missions et les limites du travail social.
- Proposer un lieu de réflexion et de débat pour les coordinateurs qui sont souvent très isolés et démunis face aux problèmes d'éthique et de déontologie qu'ils rencontrent dans leur pratique.

Animé par le Comité de Vigilance en Travail Social

14 JANVIER

9h-13h

DÉBRIEFING

Retour sur les deux journées et réflexion collective sur les enjeux du travail de coordination : défis et perspectives

Animé par Caroline et Emeline

Inscription obligatoires
200€ pour les 3 jours (à confirmer)

Les trois journées se dérouleront à Namur, les adresses des salles vous seront communiquées en fonction du nombre de participants (max. 15).

Annexe 4 : Les événements de l'OWSA - listing détaillé

3.2.1. L'OWSA, un acteur mobilisateur et fédérateur

- 09/02 : organisation d'une matinée « **Study visit** » pour un groupe de **représentants d'Etats membres de l'Union Européenne et de représentants EPOCH**. Les sites visités : le Médihalte et l'accueil de jour et la maison d'accueil « Le Triangle ASBL » à Charleroi (Présidence belge de l'Europe).
- 13/03 et 20/03: mise en place, animation et suivi des **comités d'accompagnement de l'appel à projets "Territoires Zéro sans-abrisme**.
- 19/03, 14/05, 25/06, 10/09, 22/10 : organisation, animation et suivi des **réunions de concertation Housing First wallons**. Ces rencontres regroupent l'ensemble des coordinateurs Housing First wallons afin d'échanger sur l'actualité, des thématiques spécifiques et favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les résultats de l'évaluation de la coordination des dispositifs Housing First wallons par l'OWSA est disponible en annexe 2.
- 15/04, 10/12 : organisation, animation et suivi du **comité d'accompagnement de l'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme**.
- 23/05 : organisation d'une **rencontre avec le service expulsion CPAS Namur** afin d'alimenter la stratégie coordonnée de sortie du sans-abrisme.
- 27/05, 19/07, 23/07, 24/07, 20/08, 21/08, 26/08, 27/08, 30/08, 30/09 : **Visite des 13 dispositifs Housing First de Wallonie** afin d'alimenter les pratiques, réflexions et analyses de l'Observatoire et aussi maintenir et renforcer les liens avec le terrain.
- 20/02, 13/06, 16/09, 19/12 : organisation, animation et suivi du **Comité des acteurs de l'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme**.

- 26/11, 17/12: organisation, animation et suivi de **séances d'intervisions à destination des coordinateurs Housing First wallons** sur la base des besoins définis lors des réunions de concertation. Ces sessions ont été construites en collaboration avec le Housing First Lab comme partenaire privilégié. Les thématiques abordées étaient "Mieux se connaître en tant que manager" avec l'outil ennéagramme (intervention d'Alma.CN) ainsi que "Les limites du travail social" (intervention du Comité de Vigilance en Travail Social). Le programme de ses interventions est disponible en annexe 3.
- 06/12 : organisation, animation et suivi du **comité d'accompagnement des dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi**.
- 09/12 : création, organisation, animation et suivi de la première journée du module de trois jours de la **formation à la philosophie Housing First** dispensée à 13 personnes en collaboration avec le Housing First Lab, le Housing First de Mons et de Charleroi. Les deux autres jours auront lieu en 2025.

3.2.2. L'OWSA, une expertise au service du débat

- 25/03 : intervention lors de la **conférence de presse** - Dénombrement du Sans-Abrisme et de l'absence de chez-soi. Intervention de l'OWSA en tant que coordinateur des dénombrements.
- 28/03 : intervention lors de la **rencontre entre l'OWSA, la Société Wallonne du Logement (SWL), les Sociétés de Logement de Service Public (SLSP) et les Relais sociaux** concernant les actions mises en œuvre par les SLSP dans le cadre de l'appel à projets "Territoires Zéro sans-abrisme. Intervention de l'OWSA en tant que porteur de l'appel à projets.
- 10/04, 30/09 : intervention lors des comités d'accompagnement des portefeuilles de projets B000090 "Problématiques liées au sans-abrisme en Wallonie" dans le cadre du FSE + concernant les dispositifs Housing First. Intervention de l'OWSA en tant que coordinateur régional des dispositifs Housing First. 12/04 : intervention lors du **comité de suivi - Projet 233 du PRW** - Housing First. Intervention de l'OWSA en tant que coordinateur régional des dispositifs HF.
- 19/04 : intervention dans le cadre de la rédaction de l'**appel à projets relatif aux abris de nuit**, lecture projets reçus et sélection en collaboration avec la direction de l'Action Sociale.

- 19/06 : **intervention sur sollicitation de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique)** dans le cadre d'une visite d'étude sur les initiatives de logements organisé pour la Pologne et la République Tchèque. L'OWSA est intervenu pour présenter le projet capteurs logement et le groupe partenariat logement (en collaboration avec un opérateur de Charleroi). L'échange s'est déroulé en anglais.
- 24/06 : intervention avec la direction de l'Action sociale lors d'une **visite d'inspection de l'abri de nuit et de jour de Waremme** à la suite d'une demande d'agrément. Rencontre avec les travailleurs et et le président du CPAS.
- 10 et 11/10/2024 : "Peer Review" sur l'implémentation du Housing First pour mettre fin au sans-abrisme de longue durée, présentation des pratiques nationales et régionale par l'OWSA
- 19/11 : intervention lors de **l'émission radio « En débat » IRCF sur la thématique du sans-abrisme.**

3.2.3. L'OWSA, un partenaire reconnu et sollicité

- 08/02 : Dans le cadre de **la Présidence de l'Europe par la Belgique, 2 journées ont été consacrées au sans-abrisme** avec des thématiques telles que le HF et des présentations de différents Etats membres. A l'initiative de l'OWSA et en collaboration avec le SPP IS (Service public fédéral qui gère l'aide sociale et l'intégration sociale) , participation de la Ministre Morreale à la table ronde animée par Yves Leterme, co-président EPOCH (Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme) au palais d'Egmont à Bruxelles.
- 21/02 : **Groupe de travail agression de la Conférence Interministérielle** "Intégration sociale, Logement et politique des grandes villes".
- 05/03, 21/05 : **réunions de concertation sans-abrisme** - Overleg Dakloosheid organisée par SPP IS et réunissant l'OWSA, Vivalis, Bruss'help, la Flandre.
- 18/03: **plateforme Housing First Belgium** regroupant l'ensemble des parties prenantes du programme à l'échelle fédérale, régionale et locale.
- 21/03, 21/11 : **Comité de pilotage de la conférence interministérielle** visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral.

- 22/03, 10/04, 13/05, 20/06 : **Renforcement du Recours aux Droits** - participation dans le panel d'experts (GW, CST)
- 02/04 : **conférence habiter en Wallonie en 2024** organisée par L'AMA, l'ARCA, Fédéré, le RAPeL, le RWDH et l'UWAIS. Débat politique et échanges idées autour des propositions et visions de l'habitat pour tous et toutes.
- 08/04 : **séance d'information sur la réforme de l'attribution des points prioritaires dans le cadre de l'attribution de logements sociaux** organisée par la SWL.
- 17/04 : EU Smes « Person first » (présentation de la recherche Person First)
- 22/04 et 03/07 : **groupe de réflexion projet nouvel abri de nuit Namur** organisé par le CPAS de Namur.
- 23/04 : **séminaire "Regards croisés des travailleurs sociaux sur l'hébergement d'urgence en Wallonie"** organisé par l'IWEPS en partenariat avec le SPW IAS.
- 26/04 : **journée d'étude « Seuils pluriels, solutions variables, comment le secteur d'aide aux sans-abri s'adapte aux besoins des publics ? »** organisée par l'AMA. Cet événement visait d'une part à questionner le terme de seuil d'accès, d'autre part à mettre en lumière les pratiques de terrain des services et favoriser de réels échanges d'expériences de ceux-ci face à l'évolution des besoins des publics.
- 14/05 : **journée de concertation "Comment construire et développer un réseau de captage de logements efficace ?"** organisée par le RAPeL.
- 30/05 : **Journée des partenaires** Relais Social Urbain Namurois.
- 31/05 : **Focus groups of the Trahome-project** (collaboration au projet de recherche Trahome project en collaboration avec la KU Leuven, l'UC Louvain) en collaboration avec le Service Interfédéral de Lutte contre la pauvreté.

- 26/06 : **réfléchir collectivement sur les différents éléments du futur appel à projets de la Fondation Roi Baudoin** (soutenir les professionnels de la première ligne qui travaillent avec les personnes à la croisée du mal logement/sans-abrisme et des assuétudes.).
- 01/07 : **Echange interfédéral sur les différents dénombrements des personnes sans-abris et sans chez-soi.** Présentation et discussion des textes de la nouvelle rubrique sur le sans-abrisme dans le cadre du mandat du Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale en tant que point de collecte commun de données sur le sans-abrisme et l'absence de chez-soi.
- 16/07 : **Visite d'un projet du Housing First de Namur – Villa 24.** inspiration d'une nouvelle forme d'habiter.
- 02/09, 8/10 : **Groupe de travail sur la collecte de données HF harmonisée entre entités fédérées.** Ce groupe de travail mène une réflexion autour de l'outil de récolte développé par l'OWSA. Actuellement, seule la Wallonie est dotée d'une méthodologie de récolte de données harmonisée.
- 02/09 : **Lancement du dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi à Namur** par le RSUN.
- 06/09 : Rentrée du CAL et **conférence « Femmes sans abri : la double peine ?**
- 20/09 : **10 ans du Housing First en Belgique** – HF LAB. Evénement rassemblant l'ensemble des parties prenantes de la méthodologie Housing First au niveau fédéral, régional et local.
- 25/09 : **Journée d'information : « un logement pour tous dans le Sud Entre Sambre Et Meuse et en Haute Meuse »**
- Du 26/09 au 27/09 : EPOCH Practise Lisbonne - Study visit : One-Stop-Shop Model Shelter, Harm reduction and Peer work, etc.
-
- 17/10 : **Journée de lutte contre la Pauvreté** et participation à « Au suivant ! Le travail social sous haute tension » ainsi que « Mon nom de rue est personne »).
- 17/10 : **Soirée de lancement dénombrement sur l'arrondissement Namur**
- 28/11 : **Colloque "Prendre soin des sans-abri"** organisé par le Master en Ingénierie et Action Sociale.
- 29/11 : Assuétudes et justice : aborder nos secteurs avec leurs spécificités **organisé par le Relais Social intercommunal du Luxembourg.**